

DEMANDE D'OUVERTURE DE CONCESSION

Je soussigné(e) : PF CRESPEL
Demeurant à : BETHUNE 156 RUE SAINT PRY

agissant en qualité de mandataire de Mme, DARTUS
agissant elle-même en qualité de : Fille

- ☐ concessionnaire,
☐ seul ayant-droit du concessionnaire décédé,
☒ l'un des ayants-droit du concessionnaire décédé, déclarant qu'aucune autre personne venant au même degré de parenté ne s'oppose à l'ouverture de la concession (en ce cas, préciser le lien de parenté avec le concessionnaire.....),

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire procéder à l'ouverture de la concession, en accord avec l'ensemble des héritiers.

Concession au cimetière numéro, bande.....

Achetée le..... par.....

En vue de :

- ☒ L'inhumation ☐ l'Exhumation ☐ La réduction de corps

De DARTUS Josiane née FIRMIN

Décédé(e) le 25/06/2025 .à... 3 Place Erasme de Rotterdam 59160 Lomme

né(e) le..... 19/10/1935.....

à... Violaines

Adresse... 80 place du capitaine Michel Résidence Joffre 62400 Béthune

↑
Allée 27
no 1004

Date D'inhumation..... Heure heures Réalisé

par :..... PF CRESPEL.....

Vendredi 4 juillet
14h15

La requérant déclare en outre s'engager à garantir la ville de Béthune contre toute réclamation qui pourrait survenir à cet effet.

Dernière personne inhumée :

NOMS	Prénoms	date d'inhumation
DARTUS	Raymond	2025

Fait à ... BETHUNE.... le ... 25/06/25

Signature :

Je soussigné Les Pompes Funèbres.....

Certifie avoir vérifié l'authenticité de la signature du Demandeur ainsi que le titre de concession.

Signature,

Disike



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

Cimetière de : *Pernoy*

Je soussigné(e) : Mme DARTUS Christelle

Demeurant : 11 rue Léon Stien
59170 Croix

Ayant droit du concessionnaire décédé, déclare autoriser pompes funèbres CRESPEL à exécuter les travaux suivants :

- *gravure*

Sur la concession :

Plan : Tombe : Carré :
Division : Ligne : Rang :

Alkè 27
n° 1006

acquise le . Durée de la concession : .

Dernière personne inhumée : le . *Raymond DARTUS Juin 2015*

Je m'engage à garantir la Ville de : contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion de la présente déclaration, dont POMPES FUNEBRES CRESPEL assume la pleine et entière responsabilité.

Fait le : 26 juin 2025 à BÉTHUNE

Signature :



Tél : 03 21 68 09 07
156 rue Saint-Pry 62400 BÉTHUNE

DEMANDE INHUMATION

Monsieur Le Maire

Je soussignée Mme DARTUS Christelle

Demeurant à 11 rue Léon Stien 59170 Croix

Téléphone 0677667041 /

Agissant en qualité de Fille

Sollicite l'autorisation de faire procéder, dans le cadre de la législation en vigueur à l'inhumation de :

Mme DARTUS Josiane

Née FIRMIN

Née le samedi 19 octobre 1935 à Violaines (62138)

Décédée le 25/06/2025 à heures à l'âge de quatre-vingt-neuf

Lieu du décès : 3 Place Erasme de Rotterdam 59160 Lomme

Concession n°

Carré : /

Division : /

Rang : /

Allée 27 n° 1004

Au cimetière de Perroy.

Qui se déroulera le à heures vendredi 4 juillet 11h15

La cérémonie aura lieu à Eglise Perroy.

Le à heures vendredi 4 juillet 10h00.

Béthune, le 26/06/2025

Signature

156 rue Saint Pry - 62400 BETHUNE / Tél : 0 321 680 907

Fax : 0 321 564 356 / pf.crespel@alicepro.fr / www.pompesfunebres-crespel.com

SARL au capital de 20 000€ - Gérant Mrs Xavier et Olivier Crespel - Res : 448 696 989 00012- Ape : 930H - TVA : FR 574 486 969 89
Orias : 07 028 714 - Crédit du Nord Béthune / Bque : 30076 / Guichet : 02666 / N° cpte : 69216500200 / Clé : 19





POUVOIR

Date du décès : 25/06/2025

Lieu du décès : Lomme (Maison Médicale Jean XXIII)

RENSEIGNEMENTS DEFUNT

NOM DARTUS NOM DE JF FIRMIN
PRENOM Josiane
ADRESSE 80 Place du Capitaine NICHEL - Ris Joffre - 62400 BETHUNE
DATE NAISSANCE 19/10/1935 LIEU NAISSANCE VIOLAINES AGE(E) DE 89
PROFESSION Ed. Nationale ☐ SANS ☒ RETRAITE
FILS/FILLE DE Mr ~~décédé~~ Henri, Jules FIRMIN
(nom, prénom, adresse, profession)
FILS/FILLE DE Mme ~~décédée~~ Simonne PARCQ
(nom, prénom, adresse, profession)
SITUATION DE FAMILLE
☐ célibataire
☐ marié(e) à Mr/Mme
☒ veuf(ve) de Mr/Mme Raymond DARTUS
☐ concubinage reconnu avec Mr/Mme
NOMBRE ENFANTS TOTAL 1 NOMBRE ENFANTS VIVANTS 1

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PERSONNE POURVOYANT AUX FUNERAILLES

NOM DARTUS NOM DE JF —
PRENOM Christelle DATE NAISSANCE 28/06/74 LIEU NAISSANCE BETHUNE
ADRESSE 11 rue Lion STIEN A 59170 CROIX
PROFESSION Fonctionnaire ☐ SANS ☐ RETRAITE
LIEN AVEC LE DEFUNT filie

Ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de Mme Josiane DARTUS née FIRMIN

Autorise par la présente, la société de Pompes Funèbres Béthunoises Crespel, dument Habilitée (2002 062 049), de pour moi et en mon nom, à (*) :

Effectuer toutes les démarches nécessaires pour les obsèques (l'administratif concernant : l'inhumation ou l'incinération, la demande de soins de conservation, l'ouverture du caveau...),

A signer toutes pièces requises ainsi qu'à régler toutes sommes dues au titre des dites funérailles

A faire appel à des sous traitants si nécessaire.

A publier au public sur notre site internet ou en vitrine les renseignements généraux liés aux obsèques (faire part, photo...)

Déclare avoir bien avoir lu et accepté les conditions générales de vente au dos ci-inscrites et en avoir reçu, en main propre, un exemplaire.

Je m'engage par ailleurs à régler, dans son ensemble, la facture des frais funéraires, que se soit au titre des prestations propres à l'entreprise (cercueil, transport, personnel...) aussi bien que des tiers (messe, charitables, taxes, vacations...)

Fait à Béthune Le 25/06/2025

signature suivie de « me portant fort pour l'ensemble des héritiers »

Me portant fort pour l'ensemble des héritiers
Dartus

(*) rayer les mentions inutiles, la liste n'étant pas exhaustive veuillez préciser par écrit toute opposition formelle à un acte quel qu'il soit



156 rue Saint Pry - 62400 BETHUNE / Tél : 0 321 680 907

Fax : 0 321 564 356 / pf.crespel@alicepro.fr / www.pompesfunebrescrespel.com

SARL au capital de 20 000€ - Gérant Mrs Xavier et Olivier Crespel - Res : 448 696 989 00012 - Ape : 930H - TVA : FR 574 486 969 89

Orias : 07 025 714 - Crédit du Nord Bethune / Bque : 30076 / Guichet : 02666 / N° cpte : 69216500200 / Clé : 19



Extrait de l'Acte de

Le dia Julliet mil neuf cent deuxante et
devant Nous ont comparu publiquement en la maison commune.

EPOUX

Nom et

Prénoms

Dartus
Raymond Henri René
employé de chemin de fer

Né à

Le

Fils de (1)

et de (1)

(2)

(3)

Contrat Les futurs époux (4) déclarent par un contrat de
mariage annoncé et un par état de mariage
Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre
pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis
par le mariage.

NOTES

- (1) Noms et prénoms du père et de la mère, en indiquant le décès s'il y a lieu.
- (2) Consentement au mariage, s'il y a lieu.
- (3) Nom et prénoms du précédent conjoint, s'il y a lieu, en indiquant : veuf ou divorcé.
- (4) Quand un contrat de mariage a été établi, indiquer sa date, les noms et résidence du notaire qui l'a reçu.

MENTIONS

NOTE (a) Divorce, jugement déclarant nul le mariage, jugement prononçant

MARIAGE N° 5

N°3177197

à dia heures quatre minutes

EPOUSE

Nom et

Prénoms

Firmin
Joseph Anne Marie
instituteur

Née à

Le

Fille de (1)

et de (1)

(2)

(3)

mariage en état de mariage
déclaré à l'état

Déclaré conforme au registre.

L'Officier d'Etat Civil,

Cachet
de la
Mairie.

MARGINALES (a)

le divorce, jugement rectificatif.

Extrait de l'acte de décès N° de l'époux
Commune de Départ. de

Le heure
à
est décédé à (1) (2)

(3)
(4)

sur la déclaration de
Délivré conforme aux registres le
MENTIONS MARGINALES (a) L'Officier d'Etat civil,

Sceau
de la Mairie.

(a) Jugement rectificatif notamment.

Extrait de l'acte de décès N° de l'épouse
Commune de Départ. de

Le heure
à
est décédée à (1) (2)

(3)
(4)

sur la déclaration de
Délivré conforme aux registres le
MENTIONS MARGINALES (a) L'Officier d'Etat civil,

Sceau
de la Mairie.

(a) Jugement rectificatif notamment.

(1) Lieu du décès tel qu'il est indiqué dans l'acte, si ce lieu était le domicile du défunt, ne pas omettre de l'indiquer.
(2) Les noms, prénoms, lieu et date de naissance, filiation du défunt, nom et prénoms de son conjoint, n'ont pas à être reproduits sur l'extrait ci-dessus, il suffit pour les connaître de se reporter à l'extrait de l'acte de mariage inscrit pages 2 et 3.
(3) Domicile du défunt, s'il ne coïncide pas avec le lieu du décès.
(4) Dressé ou transcrit suivant le cas.

Extrait de l'acte de naissance N° 1405 du premier enfant
Le heure est né (1)
à
du sexe
Délivré conforme aux registres le
mil neuf cent
MENTIONS MARGINALES (a) L'Officier d'Etat civil,



(a) Inscries sur l'acte de naissance du premier enfant postérieurement à la délivrance de l'extrait ci-dessus.

Extrait de l'acte de décès N° du premier enfant

Le heure
à
est décédé (1) (2)

(3)
(4)

sur la déclaration de
Délivré conforme aux registres le
MENTIONS MARGINALES (a) L'Officier d'Etat civil,

Sceau
de la Mairie.

(a) Jugement rectificatif notamment.

Notes (1), (2), (3), (4), voir p. 3
couverture

Nationalité Française

1/1

Adresse : 11 RUE LEON STIEN
59170 CROIX

Carte valable jusqu'au : 11.03.2034
délivrée le : 12.03.2019

par : PREFECTURE DU NORD (59)

Signature de l'autorité :

Préfet
MICHEL LALANDE

15

Adresse : 30 PLACE DU CAPITAINE MICHEL BAT A - APPT 25
62400 BÉTHUNE

Carte valable jusqu'au : 18.03.2036

délivrée le : 19.03.2021

par : PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS (62)

Signature de l'autorité :

LOUIS TEFERANC

Louis Teferanc

CERTIFICAT DE DÉCÈS conforme à l'arrêté du 29 mai 2024

DÉPARTEMENT : Nord (59)

VOLET ADMINISTRATIF À remplir par le professionnel de santé ayant constaté le décès

CERTIFICAT

Je soussigné(e), Dr Amandine BRUIET (10100631745), professionnel de santé, certifie que le décès de la personne désignée ci-dessous, est réel et constant.

Date et heure (réelle ou estimée) de la mort : 25/06/2025 à 17h 20

À défaut (impossibilité à établir), date et heure du constat de décès : _____ à _____

INFORMATIONS D'ÉTAT CIVIL

COMMUNE DE DÉCÈS : LILLE

Code Postal : 59160

NOM d'usage : DARTUS

NOM de naissance : FIRMIN

Prénoms : Josiane

Date de naissance : 19/10/1935

Sexe : ☐ M ☒ F

Domicile : 80 PLACE DU CAPITAINE MICHEL APPARTEMENT 2

62400 BETHUNE

**RÉSERVÉ
À LA MAIRIE**

N° d'acte

N° d'ordre du décès

ID22025N67650751

INFORMATIONS FUNÉRAIRES

Obstacle médico-légal : ☐ oui ☒ non

Même en ce cas, renseigner au mieux l'ensemble du certificat de décès.

Obligation de mise en bière dans les plus brefs délais :

- Dans un cercueil hermétique : ☐ oui ☒ non

- Dans un cercueil simple : ☐ oui ☒ non

Obstacle aux soins de conservation : ☐ oui ☒ non

Obstacle au don du corps à la science : ☐ oui ☒ non

Recherche de la cause du décès demandée (ou demande en cours) par prélèvement, examen, autopsie médicale : ☐ oui ☒ non

Si transport de corps nécessaire, délai de : ☒ 48h ☐ 72h

Présence identifiée, au moment du décès, d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile : ☒ oui ☐ non

Si prothèse présente, enlèvement de prothèse déjà effectué par le médecin : ☐ oui ☒ non

SIGNATURE À LILLE, le 25/06/2025

Cachet obligatoire du professionnel de santé automatiquement renseigné par l'application CertDe

Dr Amandine BRUIET (10100631745)

MAISON MEDICALE JEAN XXIII (590049565)

Cachet électronique visible

Ce cachet électronique visible (CEV) est un dispositif qui garantit l'origine et l'intégrité de l'ensemble des données du volet administratif du certificat de décès.

Pour vérifier la conformité des données inscrites sur le présent document, vous pouvez utiliser votre smartphone (Android ou iOS) et suivre la procédure suivante :

Télécharger gratuitement l'application « 2DDocReader »

Flasher le code : L'application vous répond que le CEV « 2D-DOC » est correct et valide.

Vérifier que les informations affichées en clair sur votre smartphone correspondent bien à celles qui figurent sur le document.



2D-DOC

Transmission du volet administratif

Ce volet administratif est établi conformément au décret n° 2022-284 du 28 février 2022 en 4 exemplaires lorsqu'il est au format papier (imprimé depuis l'application de dématérialisation des certificats de décès) et 1 exemplaire original unique lorsque transmis de manière électronique.

En cas d'impression du volet administratif, les 4 exemplaires sont destinés : à la mairie du lieu de décès (1 exemplaire), à la régie, à l'entreprise ou à l'association, habilitée dans les conditions définies à l'article L.2223-23 du code général des collectivités territoriales, chargée de pourvoir aux funérailles (1 exemplaire), et en cas de transport du corps, à la mairie du lieu de dépôt du corps (1 exemplaire) et au gestionnaire de la chambre funéraire (1 exemplaire).

En cas de transmission électronique, le volet administratif est transmis automatiquement à la mairie du lieu de décès et mis à disposition de la régie, de l'entreprise ou à l'association en charge des funérailles ainsi qu'au gestionnaire de la chambre funéraire.

Le volet administratif imprimé ou transmis électroniquement depuis l'application de dématérialisation des certificats de décès comporte un «cachet électronique visible» qui, associée à l'authentification du médecin ayant validé le certificat de décès, remplace la signature manuscrite.

Les données du volet médical ont été automatiquement transmises à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Cette transmission a été effectuée le : 25/06/2025 à 17h 35mn

La mairie du lieu de décès n'a rien à transmettre à l'Agence Régionale de Santé.

Il est possible de vérifier le code de dépôt imprimé sur ce volet en accédant via Internet au site <http://www.certde.inserm.fr/VerificationCodeDepot>

ATTESTATION

Je soussigné, monsieur **Tenreira christian**, titulaire du diplôme national de thanatopraxie, atteste et certifie sur l'honneur avoir procédé

Le : **26 juin 2025**

A : **BETUNE**

Au retrait de la **prothèse fonctionnant au moyen d'une pile N°**

sur le corps de

M ^{me} **DARTUS Josiane**

Décédé(e) le :

25/06/2025

Attestation relative à l'article R2213-15 du code général des collectivités territoriales et faite pour valoir et servir ce que de droit.

Signature :

CHRISTIAN TENREIRA THANATOPRAXIE
645 rue de la sauvagerie 62136 La Couture
SIREN : 800629446
APE : 9603 Z
☎ 06.26.36.27.24 / 06.95.16.68.92
Mail : christiantenreira@yahoo.fr

S.A.R.L. au capital de 1000 € - SIRET 800 629 446 - APE 9603 Z

Habilitation n° 22-62-0401

TEL 0626562724

645 rue de la Sauvagerie 62136 LA COUTURE

Je, soussigné, Raymond DARTUS, né à Albert le 13/01/1936, autorise
mon épouse Josiane DARTUS, née FIRMIN à Violaines le 19/10/1935,
à être inhumée dans le caveau familial des DARTUS - PENIN sis au
cimetière du Perroy à Béthune.

Fait pour valoir ce que de droit, à Béthune le 18/04/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dartus', with a long, horizontal, wavy flourish extending from the bottom of the signature.

Raymond DARTUS

Je, soussigné, Raymond DARTUS, né à Albert le 13/01/1936 et actuel héritier de la concession familiale des DARTUS - PENIN sis au cimetière du Perroy à Béthune, désigne ma fille Christelle DARTUS, née à Béthune le 28/06/1974 comme héritière de la concession familiale après mon décès.

Au décès de ma fille Christelle, c'est ma petite fille Mathilde PETIT-JEAN, née à Boulogne sur Mer le 27/09/2007 qui en deviendra héritière.

Fait pour valoir ce que de droit, à Béthune le 18/04/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dartus', with a large, stylized initial 'D' and a horizontal line extending from the base of the signature.

Raymond DARTUS

ACTE DE DECES **COPIE INTEGRALE**

N° 000467 / 2025 Josiane, Anne, Marie FIRMIN

Le vingt cinq juin deux mille vingt cinq à dix sept heures vingt---
minutes, est décédée 3, place Erasme de Rotterdam à Lomme (Nord),-----
Josiane, Anne, Marie FIRMIN, née à Violaines (Pas-de-Calais) le 19-----
octobre 1935, en retraite, domiciliée à Béthune (Pas-de-Calais),-----
appartement 2, Résidence Joffre, 80 Place du Capitaine Michel, fille de--
Henri, Jules FIRMIN et de Simonne MARCQ, décédés ; veuve de Raymond,----
Henri, Jospeh, René DARTUS.-----

Dressé le 26 juin 2025 à 9 heures 24 minutes sur la déclaration de--
Jean-René DURTESTE, 41 ans, employé de pompes funèbres, exerçant à-----
Béthune (Pas-de-Calais), 156 rue Saint Pry, qui, lecture faite et invité
à lire l'acte, a signé avec Nous, Cindy COLIN, agent territorial,-----
Officier d'Etat Civil par délégation.-----

Lomme, commune déléguée de Lille,
le 26 juin 2025,
Copie Certifiée Conforme,
L'Officier d'Etat Civil délégué,
COLIN Cindy



VILLE DE BÉTHUNE

Cimetière : ...SUD.....

**SUPERPOSITION
DANS
UNE CONCESSION**

PERPETUELLE

M
PENIN-BOURREZ
DARTUS

N°8072.....
ACTE DE CONCESSION

Pour sépulture de Famille en superposition

Le Maire de la Ville de Béthune, agissant en conformité du règlement du cimetière communal de Béthune, en date du 14 Février 1930, approuvé par M.le Préfet du Pas-de-Calais, le 19 Mars 1930, et des diverses décisions qui l'ont motivé, autorise

Monsieur Jean-Luc DARTUS
1 rue des Bussys 95600 EAUBONNE

à superposer le corps de M^{me} DARTUS-PENIN Jenny
décédé le 16 NOVEMBRE 2000 dans la parcelle n°
1004-1005 bande 27 de plan général du cime-
tière, concédée. PERPETUELLES suivant acte administratif en
date du. 26 DECEMBRE 1947

Le concessionnaire devra se conformer aux dispositions de l'article 14 du décret du 27 Avril 1839.

Cette autorisation est accordée à charge par le Concessionnaire de payer entre les mains du Receveur Municipal la somme de
MILLE SOIXANTE CINQ FRANCS . . . ,
dont deux tiers à la Ville de Béthune, et d'un tiers au Bureau de Bienfaisance.

Les frais d'acte, timbres, enregistrement et tous autres résultant des présentes sont à la charge du concessionnaire, qui s'oblige à exécuter toutes dispositions générales relatives aux concessions de terrain pour sépulture dans les cimetières, celles des règlements, arrêtés et délibérations sur la matière et de tous autres à intervenir selon le droit.

Fait double à Béthune, le. VINGT SIX DECEMBRE
DEUX MILLE

DÉTAIL

Principal	1065.00
Timbres des Actes	80.00
Enregistrement	100.00
Timbre quittance	

TOTAL 1245.00

Le Régisseur des Cimetières.

Lu et approuvé
signé M. BRIDOUX
P.F. ANNEZIN

LE DEPUTE-MAIRE

P. LE DEPUTE-MAIRE
l'Adjoint délégué

